

# André Santini réélu à la présidence du SEDIF

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2018

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) a procédé le 1er février à l'élection de son président et des vice-présidents formant le bureau.

Réunis en Comité à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, les élus des établissements publics territoriaux, communautés d'agglomération et communes du territoire du SEDIF ont réélu à la quasi-unanimité André Santini à la présidence avec 96,7 % des voix, et dans les mêmes conditions le bureau du SEDIF. Dans son propos, André SANTINI a rappelé l'impérieuse nécessité pour les élus de disposer, dans un paysage francilien encombré, d'une pleine recomposition administrative et encore instable, d'atouts de stabilité, d'une gouvernance apaisée et partagée, et estimé que le SEDIF était l'un de ces atouts, outil collectif au service des communes et intercommunalités qui le composent. « À l'attention de quelques communes encore en réflexion pour leur adhésion au SEDIF, il a invité ses collègues, dans un climat d'ouverture et de dialogue, corollaires du principe fondateur du SEDIF, celui de la mutualisation, à continuer d'œuvrer pour garder l'unité qui a fait de notre institution, une belle et grande maison, au service de 4,6 millions de Franciliens. » En s'appuyant sur ces instances renouvelées, le SEDIF souhaite renforcer encore la mutualisation qu'il défend depuis sa création, pour offrir aux Franciliens, en partenariat avec les grandes autorités organisatrices de l'eau, un service public adapté à leurs attentes, aux enjeux régionaux et aux impératifs écologiques, comme le "Ring de l'eau" ou de l'eau sans chlore ni calcaire grâce à de nouvelles filières de traitement, qui feront faire au SEDIF un grand bond en avant. Cette ambition ne pourra se réaliser qu'en organisant la convergence des initiatives afin de démontrer la capacité des élus locaux à travailler ensemble pour la nécessaire construction d'un Grand Paris de l'eau, précise le communiqué.

SEDIF